

Réf: Dossier N° 151066

Avis de constitution

**SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL » en abrégé « SIDI »**

**Abidjan, Plateau, ABIDJAN COMMUNE DU PLATEAU AVENUE
JOSEPH ANOMA IMMEUBLE MACI 17ème ETAGE, Lot 34, Ilot N/D**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
21/02/2022 reçus par Me Maitre stephane dohai , , enregistrés au
CEPICI, le 21/02/2022, il a été constitué une SA aux caractéristiques**

**SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL » en abrégé « SIDI »**

**Importation Et Exportation De Matières Premières Et De Produits
Finis. Transformation De Matières Premières. Construction,
Implantation Et Exploitation D'unité Industrielle.**

**Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles
soient, juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales,
mobilières, immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-
indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à
favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la**

**10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000
intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.**

**Abidjan, Plateau, ABIDJAN COMMUNE DU PLATEAU AVENUE
JOSEPH ANOMA IMMEUBLE MACI 17ème ETAGE, Lot 34, Ilot N/D**

M ADAMBOU KOUETE (ADMINISTRATEURS)

M SANNI AMZATH ADISSA OLAYIKA (PCA)

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00089 du 26/10/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°57215/GTCA/RC/2022 du 26/10/2022

Pour Avis

Le CEPICI

